

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de  
compétences par thèmes

Sous matière : Culture

**OBJET :**  
**DEMANDE DE  
SUBVENTION  
POUR LE PROJET  
ARTISTIQUE DU  
THEATRE SCENES  
DES 3 PONTS  
SAISON 2018/2019  
ET ANNEE 2019**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL  
EN DATE DU : 21.09.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 21.09.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU 04 OCT. 2018

Séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
Mme EL KHAZ Sarah donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : Mme SOULIER Agnès,

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le théâtre Scènes des 3 Ponts propose chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphe, professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, de Réseau en Scène Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, du Pôle National des Arts du Cirque et

de la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de **370 000 Euros**.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES			RECETTES		
	€	en %		€	en %
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 . Achats	178 390,00 €	48,00%	70 . Recettes propres (billetterie)	20 600,00 €	6,00%
61 . Services extérieurs	16 900,28 €	5,00%	74 . Subventions		
			Conseil Régional programmation	30 000,00	8,00%
62 . Autres services extérieurs	43 100,00 €	12,00%	DRAC LR MD	5 000,00	1,00%
			Conseil Départemental - Scènes d'enfance	4 000,00	1,00%
63 . Impôts et taxes	7 500,00 €	2,00%	Conseil Départemental - saison	30 000,00	8,00%
			Réseau en Scène LR MD	1 000,00	0,50%
64 . Charges de personnel	124 109,72 €	33,00%	Pôle Cirque LR MD	1 000,00	0,50%
			Contributions volontaires		
			Ville de Castelnaudary	278 400,00 €	75,00%
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>370 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>370 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, de Réseau en Scène Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée afin de mettre en œuvre la programmation.

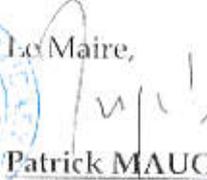
**PRECISE** que les dépenses sont inscrites au Budget.

**ADOpte PAR 28 VOIX POUR  
5 ABSTENTIONS**

Application faite le  
**03 OCT. 2018**  
Certifiée exécutoire par  
réception en Préfecture le  
**02 OCT. 2018**  
Par publication le  
**04 OCT. 2018**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des  
Services  
  
**Hervé ANTOINE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 septembre 2018.

  
Le Maire,  
**Patrick MAUGARD**